

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°37 –Avril-mai 2008

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Editorial

60 ans de dépossession

Avec ses partenaires associatifs, syndicaux, politiques, l'AFPS Nord - Pas de Calais s'est investie totalement dans la réussite de la Journée de la Terre dans le cadre « paix comme Palestine ». Elle a été marquée, à Lille, par une rencontre à l'Hôtel de Ville, et une cérémonie de valeur régionale très forte. Avec la perspective d'un euro Naplouse c'est la perspective de la mobilisation d'un réseau de solidarité à l'échelle régionale et européenne en direction du peuple palestinien qui s'ouvre. L'AFPS 59/62 avec ses partenaires aura à y travailler, en notant que, dans le cadre de la construction de ce 29 mars, le nombre de ces partenaires a continué de s'élargir à des sensibilités nouvelles.

Ce réseau de solidarité est d'abord nécessaire parce que la Palestine dans son ensemble continue de subir, chaque jour, les exactions de l'occupant israélien, le rouleau compresseur de la colonisation et de la dépossession. Mais regardons aussi ce qui se passe en France : s'il y a bien un boycott qui y est exercé, c'est à l'égard de la Palestine, de son peuple, de son existence et de sa résistance. Jamais le « deux poids deux mesures », politique, n'a été exercé avec un tel cynisme qu'actuellement. C'est pourquoi nous rendons hommage à ceux qui se trouvent aux côtés des Palestiniens.

Mais il y a aussi une nécessité, en ce soixantième anniversaire de la Naqba, et je serai tenté de le dire, personne ne le fera à la place de l'AFPS, c'est de mener ce travail de fond sur les racines de la dépossession, son processus de mise en œuvre, les réalités de l'occupation comme de la Résistance. Les rencontres que nous allons avoir autour du livre, en avril et mai, sont extrêmement importantes à ce sujet. Autant la réplique immédiate, devant tel crime ou agression, dans la rue, avec nos partenaires, est nécessaire, autant elle ne saurait nous dispenser de la bataille des idées, comme d'ailleurs du travail concret de solidarité.

Une nouvelle journée symbolisera en France cette nécessité de la reconnaissance des droits imprescriptibles du peuple palestinien c'est le rassemblement à Paris le 17 mai, dans le cadre « Paix comme Palestine », à la Porte de Versailles. Dès maintenant nous pouvons indiquer que la possibilité d'y aller en bus se concrétise. Les billets d'entrée sont disponibles. Le Nord, avec des milliers de personnes venus de toute la France, de Palestine et du monde entier, sera aux côtés du peuple palestinien pour cette manifestation nationale de solidarité pour ces soixante ans de dépossession mais aussi de Résistance.

En espérant nous retrouver nombreux au repas de notre association le 19 avril.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord - Pas-de-Calais

Dernière minute : Salah Hamouri est passé jeudi 10 avril devant le Tribunal militaire d'Ofer. (Voir pages 5 et 7 ci-dessous)

Devant le dilemme effroyable "7 ans de prison ou sinon ce sera plus", Salah a accepté 7 ans et a "plaidé coupable".

Son avocate, Léa, a plaidé la clémence eu égard l'absence de preuves tangibles quant à son intention supposée de nourrir des pensées négatives contre le rabbin Yosef Ovadia. Elle a aussi faire valoir qu'il était citoyen français et qu'il avait un fort mouvement d'opinion derrière lui dans notre pays.

Le président du tribunal militaire a demandé une semaine avant de rendre son verdict...

Activités

Samedi 29 mars : à Lille

Journée nationale d'action dans le cadre de la **journée de la terre**

Paix comme Palestine. 60 ans de dépossession

Les rencontres de ce samedi à Lille témoignent de l'écoute et de l'engagement des élus lillois que nous remercions de leur engagement et de leur aide en faveur de Naplouse, de sa population et de la Palestine. La poursuite de notre engagement en faveur de l'aide au peuple palestinien est plus que nécessaire. Celui-ci est d'autant plus fort dans la région Nord - Pas-de-Calais qu'il peut s'appuyer sur un réseau de forces associatives, syndicales, et progressistes qui ont la Palestine au cœur.

Alors que colonisation, occupation, dépossession se poursuivent les perspectives de mobilisation d'un réseau régional, comme celui des villes européennes, au côté du peuple palestinien et de ses forces de résistance trace des perspectives d'action. La réussite de la montée du 17 mai à Paris est de nature à traduire cet engagement régional en cours.



Photos : Des anémones ont été plantées dans l'allée de Naplouse pris de la gare Lille Europe, en présence du premier adjoint au maire.

Voir sur le site toutes les photos « Rétrospective » : www.nord-palestine.org/photos/photos.htm

LIBERTE HEBDO n°800 4/10 avril 2008

Anémones de Palestine...

Le geste est symbolique surtout pour qui connaît le poème de Mahmoud Mawid : « Anémone de Palestine ». Samedi dernier, des anémones ont été plantées au Parc Matisse, précisément dans l'allée portant le nom de la ville palestinienne de Naplouse jumelée avec Lille. Les représentants de plusieurs associations tenaient ainsi à rappeler l'exigence, toujours insatisfaite, de la constitution d'un État palestinien souverain avec Jérusalem-est pour capitale. Une délégation avait été reçue auparavant à la mairie de Lille par Pierre De Saintignon, premier adjoint de Martine Aubry. La demande des associations : développer concrètement la coopération avec la population de Naplouse. La municipalité lilloise n'y serait pas hostile.

Des tracts ont été également distribués devant Euralille [photo] pour sensibiliser les passants sur la situation scandaleuse faite aux Palestiniens par le régime israélien, lequel s'oppose à tout règlement politique du conflit qui oppose les deux parties depuis maintenant 60 ans !

Nord-Eclair 30/31 mars 2008

Des associations manifestent leur soutien aux Palestiniens

À l'occasion de la Journée de la terre en Palestine, une délégation d'associations était reçue à la mairie de Lille. Le cortège s'est ensuite rendu à l'allée de Naplouse dans le parc Matisse pour planter un parterre de fleurs.

Une anémone comme symbole. Cette fleur, célébrée dans les poèmes de Mahmoud Darwich, doit « cultiver l'espoir ». Plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées samedi pour apporter leur soutien au peuple palestinien.

Plus tôt dans la matinée, une délégation de dix personnes a été reçue par Pierre de Saintignon, premier adjoint au maire. Il était accompagné de Marie-Pierre Bresson, chargée des questions de solidarité internationale, et de Martine Filleul, adjointe aux relations internationales. Cette réunion avait notamment pour but de renouer le contact après la « trêve » des

élections municipales. Pierre de Saintignon a rappelé la solidité du lien qui unit Lille avec sa ville jumelée de Naplouse. Il s'est engagé à se rendre en Palestine d'ici l'automne, si les conditions le permettent, pour « marquer la volonté politique de renforcer ce jumelage ». Il souhaite en outre établir un partenariat à trois impliquant le maire de la ville israélienne d'Haïfa, avec qui « une relation très forte a été nouée ». Le premier adjoint entend également développer une stratégie euroNaplouse, sur le modèle de ce qui se fait déjà avec Gaza, et créer un réseau des villes européennes jumelées avec la cité de Cisjordanie. Jean-François Larosière, président de l'Association France Palestine Solidarité dans le Nord-Pas-de-Calais, s'est déclaré « satisfait » de cet entretien. Il souhaite qu'un « nouvel élan soit donné et qu'un travail de fond, à long terme, soit mené ». • M.O.

LIBERTE HEBDO n°799 29 mars au 30 avril 2008

« Paix comme Palestine », ce samedi 29 mars à Lille 60 ans après : la paix par le droit

Un rassemblement est organisé à Lille ce samedi 29 mars, pour la reconnaissance d'un État palestinien souverain, à l'initiative de plusieurs associations. Liberté-Hebdo publie, ci-après, leur appel.

« Le 29 novembre 1947, l'assemblée générale des Nations Unies prévoyait que la Palestine soit divisée en deux États, l'un juif et l'autre arabe, Jérusalem étant doté d'un statut international. Les habitants de la Palestine n'avaient aucune raison d'accepter ce partage qui instituait un État étranger sur leur terre.

La guerre de 1948 a débouché sur un tout autre partage. Israël a agrandi son territoire d'un tiers, et 800 000 Palestiniens ont subi l'exil (la Naqba). Quand à l'État arabe il est mort né : Israël, la Jordanie et l'Égypte s'en sont partagé les dépouilles.

Après la guerre de juin 1967 la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza sont occupés par Israël. La négation persistante des droits des Palestiniens a entraîné le Proche-Orient dans une spirale tragique. Plus que jamais, la solution du

conflit israélo-palestinien constitue la condition nécessaire même si elle n'est pas suffisante d'une paix durable dans toute la région.

La colonisation accélérée, la construction du MUR, la multiplication des check-points, les incursions militaires ont transformé la Cisjordanie en une mosaïque de petites prisons et Gaza reste une prison à ciel ouvert.

Pourtant en 1988 le Congrès National Palestinien réuni à Alger a accepté le principe de deux États, l'israélien et le palestinien, et la frontière de 1967.

L'État d'Israël n'a jamais répondu à cette déclaration et a montré qu'il n'acceptait la paix que si les Palestiniens se soumettaient à ces diktats. La conférence d'Annapolis s'accompagne immédiatement d'une poursuite de la colonisation, et du blocus de Gaza soumis à des raids meurtriers, comme Naplouse en janvier.

Il nous semble primordial de rappeler qu'un règlement politique du conflit suppose l'acceptation

par l'Etat d'Israël d'une négociation "à égalité" entre les deux parties.

Le 29 mars 2008 dans le cadre de la plate forme des Organisations non gouvernementales françaises pour la Palestine est organisé un rassemblement à Lille, allée Naplouse (à proximité d'Euralille) à 12 h, pour rappeler cette exigence élémentaire de justice, conformément au droit international : un Etat palestinien souverain sur l'ensemble des territoires

occupés par Israël en 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale ainsi qu'une solution juste du problème des réfugiés, fondée sur la reconnaissance du tort qu'ils ont subi et des droits qui en découlent. Elle appelle le gouvernement français à passer de la parole aux actes et à mobiliser en ce sens les Etats membres de l'Union européenne. Nous vous invitons à nous soutenir. »

Rencontre avec Régis Garrigue

Etabli par Jean-François LAROSIERE

Cette rencontre, au vu du message de Régis Garrigue de «help doctors » reçu dimanche, et concernant Naplouse, a été décidée dans l'urgence. Les personnes intéressées sont pour certaines arrivées après 19 heures, mais ont pu participer à la discussion. La salle était pleine. Ont notamment participé des représentants de l'UJFP, de Hors les murs, de l'AFPS. La LDH était excusée.

La réunion a commencé par un bref rappel de ce qui est prévu le samedi 29, mars dans le cadre de paix comme Palestine de la plate forme des ONG avec un rassemblement allée Naplouse, distribution des tracts et plantation d'anémones. Il y a accord de la mairie. Une demande d'audience a été déposée lundi auprès du maire, Madame AUBRY.

Régis Garrigue a d'abord donné une série d'indications concernant Naplouse où la sécurité est maintenant « visible, réelle », alors qu'un voyage n'était pas possible auparavant. Il a précisé concernant les jumelages la place exceptionnelle tenue par Lille. (« il n'y a que Lille qui fait des choses »). L'approvisionnement en denrées alimentaires est visiblement assuré dans la ville.

Concernant la situation politique la municipalité est dirigée par un maire par intérim assez discret vu la répression(cf l'arrestation du maire lors d'un raid israélien peu après la constitution du gouvernement d'union.

Ce qui est constaté au dispensaire c'est qu'il y a plus d'enfants malades, des femmes malades. De l'anémie est observée. Cela est lié au fait qu'une partie de la population ne mange pas correctement : il faut relever l'extrême pauvreté des personnes qui fréquentent le dispensaire. 1/3 du budget part rien que pour le pain, dans la vieille ville les gens ne mangent pas de viande. L'occupation est une machine à fabriquer des pauvres.

Il n'y a pas besoin de «sacs de riz ». Naplouse a les moyens de se passer de l'humanitaire si existe une vraie liberté pour les Palestiniens.

Ce qu'indique «Help doctors » tient la route. Il est plus simple que les gens puissent manger. Concernant la situation de l'association à Naplouse : fin mars, début avril il n'y a plus de crédits. La municipalité de Lille a indiqué une subvention pour juin, «qu'ils fassent vite, il y a urgence. » La communauté palestinienne du Nord indique un déblocage de 15 000 euros. Les besoins sont estimés à 80 000 euros. Il y a nécessité d'un fond d'urgence. Il faut apporter une aide de base.

De cet exposé ressortent un certain nombres de lignes de force :

- Nécessité de la délégation d'élus de la Ville, du nouveau mandat, à Naplouse. Il serait bien que cette délégation soit conduite par Martine Aubry, maire de Lille.
- L'urgence financière : l'aide du CBSP permet de tenir jusque septembre.
- Faire connaître la situation. Il faut arriver à faire savoir. Le 29 mars il faut alerter sur la situation.
- Il faut un espoir économique, il faut une sécurité économique. Il faut des projets générateurs de revenus.

La discussion porte sur la nécessité de relancer le jumelage. Il faut que les projets soient concrétisés. Il est indispensable que Lille-Naplouse soit boosté par la mairie. Une volonté politique est indispensable. Il est indispensable que Martine Aubry aille à Naplouse, elle y est attendue. Elle pourra voir ce qui a été fait, y compris par le jumelage, (huileries, savonneries, enfance et petite enfance, micro crédit,...) . Elle est attendue par le conseil. Le gouverneur est à rencontrer.

Il a été indiqué en fin de réunion que des communautés chrétiennes de Lille et Naplouse se jumelaient.

Salah Hamouri :

Communiqué de l'AFPS Nord-Pas de Calais

plus de 500 signatures dans le Nord. Il est urgent de faire plus !

Il y a vraiment urgence pour Salah Hammouri non seulement les autorités israéliennes l'arrêtent sur de vagues soupçons, repoussent faute d'éléments à charge son procès, mais elles se livrent maintenant, via une communication à son avocate, à un chantage odieux : qu'il accepte une condamnation de 7 ans. C'est à prendre ou à laisser. Voilà la justice de ce qui est encore présenté, faute d'y aller voir de près, comme la seule démocratie au Moyen Orient !

C'est dire la nécessité d'une intervention citoyenne, quand les autorités françaises se refusent à demander la libération immédiate de notre compatriote. Dans le Nord plus de 500 personnes : responsables syndicaux et associatifs, militants politiques, élus, journalistes, et surtout femmes et hommes de notre région, qui ont la solidarité au cœur, ont déjà signé la pétition et interviennent pour la libération immédiate de Salah. On soulignera à ce sujet l'engagement des deux députés du Douaisis Jean-Jacques Candelier et Marc Dolez.

Il est indispensable de poursuivre et surtout d'amplifier la mobilisation pour la libération de Salah. Ce sont les mille signatures qu'il faut dépasser à la fin du mois d'avril. Pas une initiative, pas une rencontre sur la Palestine sans la signature de la pétition pour la libération de Salah.

Mais cette urgence doit aussi se traduire par la mise en œuvre d'une autre initiative : envoyez des livres à Salah dans sa prison ! Ces livres sont à faire parvenir au consulat de France à Tel Aviv. (Consulat de France ; immeuble Migdalor ; BP 26126 ; 1/3 Ben Yenouda ; 62285 TEL AVIV ISRAEL)

AGENDA

 Pour les dernières mises à jour, voir : www.nord-palestine.org/agenda.htm

Samedi 19 avril 2008 à 19 h 30 **REPAS PALESTINIEN**

à la Maison de Quartier de Wazemmes 36 rue d'Eylau - 59000 LILLE

Tarif : 12 euros pour les adultes - 5 euros pour les enfants (- de 12 ans) boissons non comprises

Inscrivez-vous, le plus vite possible:

- o par courrier (talon et chèque) à l'AFPS, MRES, 23 rue Gosselet , 59000 Lille
- o par téléphone à Valérie Zgorski : 06 74 65 16 64
- o par mail à l'adresse: vzgorski@nordnet.fr

du lundi 21 avril au samedi 26 avril à Lille « Passions d'avril : La Palestine »

en partenariat avec l'association des libraires indépendants lillois

Rencontres dans les librairies avec auteurs de jeunesse, romancier, lectures publiques

o Lundi 21 avril 18h30 à la librairie VO 36 rue de Tournai –Lille

Rencontre avec François Legeait journaliste et photographe indépendant, auteur de "Palestine 141"

o Jeudi 24 avril 18h30 Une rencontre-débat avec Dominique VIDAL

Médiathèque municipale de Lille - Jean Lévy 32 rue Edouard Delesalle

COMMENT ISRAEL EXPULSA LES PALESTINIENS

Les Palestiniens ont-ils fui en 1948 ? Non répondent les nouveaux historiens israéliens. Documents d'archives et témoignages prouvent qu'il s'est agi d'une expulsion. Selon certains d'entre eux, elle a été planifiée.

Les travaux des nouveaux historiens israéliens font justice aux travaux des historiens palestiniens qui clamaient jusque là dans le désert la véritable histoire de ce qui restera à jamais, pour le peuple palestinien, la Nakba, la « catastrophe » : celle des 800 000 Palestiniens chassés de leur terre, au prix de massacres, pour faire place nette aux émigrants juifs venus réaliser le rêve sioniste, avant comme après la création d'Israël en mai 1948.

Il est impossible d'ignorer que la naissance de l'Etat israélien a reposé, entre autres, sur cette négation de l'existence du peuple palestinien sur la terre même de Palestine. La dépossession palestinienne se poursuit actuellement avec la poursuite des implantations coloniales, la construction du mur de l'apartheid, la poursuite des exactions et des raids, tandis que des centaines de milliers de Palestiniens peuplent les camps en Palestine au Liban ou en Cisjordanie. Plusieurs millions d'entre eux sont dispersés loin de leur patrie. Impossible aussi d'ignorer, la résistance du peuple palestinien en Palestine même en dépit de tous les efforts de l'occupant, comme de ses soutiens occidentaux.

Parler de ce qui s'est passé il y a 60 ans est indispensable si la volonté se manifeste d'une solution à un conflit porteur de dangers de guerre généralisée. L'effort de lucidité est indispensable, à la fois par exigence intellectuelle, mais aussi parce que la construction d'un mouvement de soutien au peuple palestinien en France repose sur mise à nu de ce qui s'est passé il y a 60ans, pour laquelle ce sont des Israéliens eux-mêmes qui font cet effort.

Que nous apprennent ces chercheurs sur les événements fondateurs du conflit israélo-palestinien ? A quels débats conduisent-ils ? Quelle est leur influence sur la société israélienne ? Et en France comment réagit-on à leurs travaux ?

Cette rencontre est organisée par l'AFPS Nord - Pas de Calais en collaboration avec les Amis du Monde Diplomatique dans le cadre de « passions d'avril des libraires indépendants du Nord-PAS de Calais. *Elle s'établira notamment autour de : Dominique Vidal avec Sébastien Boussois.- Comment Israël expulsa les Palestiniens (1947/1949).- Paris, l'Atelier, 2007.*

Dominique Vidal est écrivain et journaliste. Il collabore au « Monde diplomatique »

Vendredi **25 avril 2008 à 19 heures** : Info Palestine au **Café citoyen** à Lille,

7 place du vieux marché aux chevaux (métro *République*). - Thème du débat : **Naplouse**

Jeudi **1^{er} mai** à **Arras** 10h/18h

*Festival du livre de colère et d'espoir - stand AFPS - rencontres avec Leïla Shahid
Présentation du livre de photos « Palestine 141 » de François Legeait*

Mardi **6 mai** à **Calais** - librairie « *la mouette liseuse* » 47 rue des Thermes

rencontre avec François Legeait auteur de « Palestine 141 » - soirée crêpes

Mardi **13 mai 18h** à **Roubaix** : **Campagne pour le désarmement nucléaire Appel commun**

Rencontre régionale pour un monde solidaire sans guerres et sans armes nucléaires
avec entre autres animateurs Bernard RAVENEL, président de l'AFPS

Samedi **17 mai** de 16h30 à 19h : **Paris - Parc des expositions - Porte de Versailles**

60^{ème} anniversaire de la naqba à Paris « **Paix comme Palestine** »
Bus des partenaires de la plate forme et du collectif régional Palestine

« **Paix comme Palestine** » se propose de rassembler, en ce 60^{ème} anniversaire de la Nakba, plusieurs milliers de personnes à Paris pour un événement national qui propose de « **rappeler cette exigence élémentaire de justice, conformément au droit international : un Etat palestinien souverain sur l'ensemble des territoires occupés par Israël en 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale** », comme le droit au retour des réfugiés.

Cet événement est organisé dans le cadre de la "plate forme des ONG pour la Palestine" qui regroupe des associations avec lesquelles nous travaillons habituellement : UJFP, LDH, MRAP,... mais aussi CIMADE, CCFD, Secours catholique,...

A noter que le CBSP a rejoint la plate forme comme la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) et la Confédération paysanne.

La scène centrale sera occupée par deux débats et une série de concerts et d'interventions publiques. Des artistes ont confirmé leur venue : Jane Birkin, Renaud, Rachid Tahah, et DAM. Le groupe régional de rap nordiste MAP (Ministère des Affaires Populaires), qui part en résidence à Naplouze, est sollicité (*lire l'interview du chanteur Dias dans Liberté Hebdo 10 août 2007 [sur le site](#)*). Sur les personnalités et dirigeants politiques sont déjà évoqués : Elias Sambar, Véronique de Keyser, Leïla Shahid.

Le prix des entrées est fixé à 10 et 15 euros. Pour ceux qui sont imposables, l'achat d'un bon de souscription à 50 euros, compte tenu de la déduction fiscale donne une entrée à 17 euros. Carnets d'entrée et bons devraient bientôt être disponibles et proposés lors de nos activités. Il est possible de les réclamer par courrier, mails auprès des militants ou sur le site. Un n° de tél est en cours pour l'événement.

Le transport s'effectuera par bus, départ de Lille. Arrêts prévus à Seclin et Douai. Des demandes de subvention sont en cours pour le bus auprès des collectivités territoriales, comme l'aide des organisations membres de la plate forme. L'objectif est d'arriver à la quasi gratuité du transport.

Salah Hamouri : Il est urgent d'intervenir pour sa libération immédiate

Il y a vraiment urgence pour Salah Hamouri, jeune franco-palestinien, non seulement les autorités israéliennes l'arrêtent sur de vagues soupçons, repoussent faute d'éléments à charge son procès à maintes reprises, mais enfin exercent un chantage odieux : qu'il accepte une condamnation de 7 ans. Hier 10 avril, Salah est passé devant le juge militaire et, sous la pression du chantage, a accepté de plaider coupable. Ce sont 7 ans qui ont été requis par le procureur du tribunal militaire. Ceci après 3 ans d'emprisonnement, avec 45 jours d'interrogatoires « spéciaux ».

Cette parodie de justice n'est pas tolérable. Les principes universels issus de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen d'août 1789 ont à s'appliquer y compris en Israël. Le "deux poids deux mesures" doit avoir une limite. Il n'est pas tolérable qu'un innocent soit contraint de se plier aux exigences de la « justice militaire » d'une armée d'occupation. Les autorités françaises, à commencer par le Président de la République, se doivent d'exiger du gouvernement israélien que Salah soit immédiatement libéré.

Toutes les mesures d'intervention d'urgence auprès des autorités françaises et israéliennes pour exiger la libération de Salah sont indispensables. Nous appelons la population à adresser messages, courriers, en direction des représentants de l'Etat, comme des élus, pour que Président et gouvernement mènent une action énergique auprès des autorités israéliennes. Aussi nous vous demandons de signer la pétition jointe à ce texte.

Les signataires : AFPS Nord - Pas de Calais, UJFP, Collectif Afrique, CSP 59, Solidaires, Les alternatifs, LDH...

Pétition à envoyer à la Préfecture du Nord
2 rue Jacquemars Gielée 59000 LILLE

14 avril 2008

A Monsieur Bernard Kouchner
Ministre des Affaires Etrangères

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez la situation de notre compatriote Salah Hamouri.

Jeudi 10 avril, devant le Tribunal militaire d'Ofer, il a été contraint de céder au chantage du Procureur et de « plaider coupable » pour éviter une peine supérieure à 7 ans de prison.

Le jugement sera rendu cette semaine.

C'est le temps qu'il vous reste pour intervenir énergiquement auprès des autorités israéliennes et faire que Salah sorte de prison sans délai, lui qui a entamé sa quatrième année d'incarcération et n'a commis aucun acte délictueux.

Nous voulons croire, Monsieur le Ministre, que la France ne se dérobera pas à son devoir de solidarité envers un de ses ressortissants injustement poursuivi.

Nom, adresse et signature